

## L'EDITO

En cette fin d'année 2017, grâce à l'engagement de chacun d'entre nous, les Hôpitaux Drôme Nord ont obtenu deux certifications sans réserve, celle attribuée par la Haute Autorité de Santé relative à la qualité de la prise en charge des patients, et celle attribuée par les Commissaires aux Comptes relative à la conformité et à la sincérité des comptes.

Ces bonnes nouvelles s'ajoutent à celle du lancement des opérations du nouvel E.H.P.A.D et du nouveau bâtiment qui se traduit par la présence physique de 4 grues sur le site de Romans.

Elles viennent confirmer et conforter l'établissement dans son rôle essentiel et incontournable dans la réponse aux besoins de santé de la population de notre zone de soins, mais plus largement, dans la réponse à la population du Territoire, en association avec les 9 autres établissements parties du G.H.T.

En ce qui concerne les finances de l'établissement, nous avons réduit le déficit entre 2014 et 2016, par la mise en œuvre de notre plan de retour à l'équilibre complété par les décisions C.O.P.E.R.M.O.

Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble du personnel pour les efforts réalisés ; ces actions de

performance ont ainsi permis d'obtenir rapidement des résultats significatifs.

Cependant, en 2017, si nous avons assuré la maîtrise des dépenses, l'établissement n'a pas atteint ses objectifs de recettes, essentiellement pour des raisons de démographie médicale dans un contexte national qui impacte la très grande majorité des hôpitaux.

Malgré ces difficultés, il est également à souligner que la grande majorité des services ont des activités stables ou significativement en hausse.

Toutefois, en 2018, nous devons poursuivre notre effort de maîtrise des charges, mais aussi nos actions pour le développement de nos activités et de nos recettes, en s'appuyant sur la consolidation de notre plateau technique et sur nos autorisations d'activités.

Dans cet objectif, il ne s'agit pas de capter l'activité d'autres établissements du G.H.T, qui peuvent eux-mêmes être en difficultés financières, mais de renforcer la relation ville - hôpital, de valoriser nos compétences afin de garantir une réponse de proximité et d'éviter que des patients de notre zone de soins se dirigent, d'ailleurs essentiellement, vers des établissements extérieurs au G.H.T.

En 2018, avec les établissements partenaires du G.H.T, nous devons poursuivre le travail en commun afin de compléter le Projet Médical Partagé de Territoire, en définissant les parcours de soins et en mettant en œuvre une communication ciblée vers les professionnels libéraux et les usagers, leur donnant de la lisibilité sur le qui fait quoi dans le Territoire.

Nous avons en plus, d'ores et déjà, la chance de bénéficier de 3 CHU Lyon, Grenoble et Saint-Etienne qui permettent de s'appuyer sur une offre de recours complète et de qualité.

Une attention particulière devra également être portée sur la prévention et l'éducation pour la santé, en développant ces actions et en les inscrivant dans le cadre du Projet Médical Partagé.

Dans une vision d'avenir assuré, l'année 2018 sera marquée par la mise en œuvre du projet d'établissement et des actions d'amélioration des conditions de travail.

Nous pouvons avoir confiance en l'avenir et c'est dans cet état d'esprit que la Direction vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le directeur,  
Jean-Pierre COULIER

## Reportage

# De la chirurgie 3D en gynécologie-obstétrique !

Dans le cadre de leur politique de modernisation et d'innovation, les H.D.N investissent dans la coelio-chirurgie en 3D.

La coelioscopie est une technique mini-invasive au niveau de l'abdomen effectuée grâce une caméra branchée sur un système optique qui rend compte des images en 2D. Cette technique est utilisée par

l'ensemble des chirurgiens au bloc opératoire. Cette pratique permet un confort post-opératoire au patient, un confort esthétique (l'intervention est réalisée par 2 ou 3 incisions de 5 à 10 millimètres selon les cas) et une hospitalisation plus courte. Avec l'arrivée de la 3D, ces bénéfices seront renforcés.

### Cœliochirurgie en 3D

Les H.D.N sont les premiers dans la région et au niveau du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), à proposer cette technologie innovante !

Le bloc opératoire sera donc équipé d'une colonne vidéo 3D Karl Storz, composée d'un insufflateur, d'une caméra 3D reliée à deux écrans et d'une imprimante.



Copyright KARL STORZ SE & Co. KG, Tuttlingen

Et comment cela marche-t-il ? La caméra 3D est reliée à la fibre optique insérée dans l'abdomen du patient, les équipes du bloc opératoire sont quant à elles dotées de lunettes 3D, qui permettent à chacun d'avoir la même vision et le suivi de l'intervention.

Cet équipement de pointe permet donc de voir les organes en relief et apporte au geste chirurgical encore plus de précision, de rapidité et d'efficacité.

Cette technologie 3D permet également une meilleure précision des gestes opératoires et permet une évolution vers une chirurgie encore plus mini-invasive. Cette technologie s'inscrit également dans l'amélioration de la qualité et sécurité de la prise en charge du patient.

Cet investissement s'inscrit dans la dynamique de modernisation des Hôpitaux Drôme Nord, avec le Nouveau Bâtiment qui comprendra les services de Maternité, Pédiatrie, Néonatalogie, Chirurgie ambulatoire, plateau d'endoscopie et un nouveau bloc opératoire qui comprendra 5 salles d'intervention et 1 salle d'urgence pour les césariennes.

### La Gynécologie-Obstétrique, pilote de la 3D !

Dans un premier temps, cet équipement sera utilisé par l'ensemble des chirurgiens du service de Gynécologie-Obstétrique des H.D.N, pour ensuite être utilisé par l'ensemble des praticiens des services de Chirurgie (digestive, urologique, ...)

À l'heure actuelle, 70 % des interventions sont faites par coeliochirurgie : traitement des prolapsus, pathologies utérines, les kystes ovariens, fibromes...

La technologie 3D sera également utilisée pour les interventions comme l'hystérectomie, la promontofixation et le curage lombo aortique.

Les H.D.N sont donc à la pointe de la technologie médicale, pour répondre au mieux aux besoins de prise en charge adaptée de sa population.

## SOMMAIRE

|  |      |   |
|--|------|---|
| L'édito .....  | page | 1 |
| <u>Reportage :</u>   |      |   |
| De la chirurgie 3D en gynécologie-obstétrique !..  | page | 1 |
| <u>Portrait :</u>  |      |   |
| Centre de périnatalité de Proximité et Centre de Planification et d'éducation familiale de Saint-Vallier ..... | page | 2 |
| <u>En bref &amp; en images :</u>   |      |   |
| Journée portes-ouvertes IFAS Saint-Vallier Handicafé   |      |   |
| La sécurité des personnes est l'affaire de tous  |      |   |
| Dictée numérique & reconnaissance vocale   |      |   |
| Semaine nationale de la sécurité des patients.   | page | 2 |
| <u>zoom :</u>  |      |   |
| Le nouveau Bâtiment ! .....  | page | 3 |
| <u>Qualité-Management :</u>  |      |   |
| Résultats de la certification V2014 et poursuite de la démarche .....  | page | 4 |

## Portrait :

# Le centre périnatal de proximité (CPP) et le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) du site de Saint-Vallier

Le centre périnatal de proximité ou CPP est situé au niveau du service de consultations externes, au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

L'accueil et la prise de rendez-vous sont assurés par Nathalie EUVRARD, assistante médico-administrative.



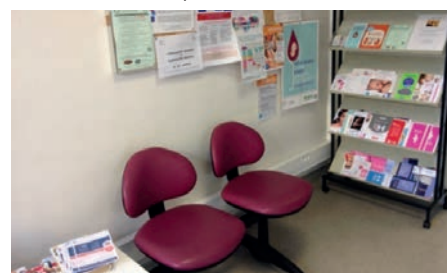
Les sages-femmes :

- Elsa VALETTE et Sandrine LASCOMBES assurent des consultations de suivi de grossesse et post-natales ainsi que le suivi gynécologique de prévention
- Virginie LORENZO assure la préparation à l'accouchement ainsi que la rééducation périnéale
- Marie-Pierre BRISSAUD réalise des échographies de suivi de grossesse

Le Dr Anne-Séverine CHERGAOUI gynécologue obstétricien est responsable du CPP et du CPEF, elle en coordonne les activités et réalise des échographies gynécologiques et obstétricales.

Patricia CARBONNEL, conseillère conjugale vous accueille dans le cadre du CPEF.

Le CPEF est lieu de parole, d'information et de consultation autour de la sexualité, la contraception, les MST, l'IVG. Il complète les missions du CPP.



Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Téléphone : 04.75.23.80.68

## En bref & en Images

# Journée portes ouvertes IFAS de Saint-Vallier



La première journée portes ouvertes de l'IFAS des Hôpitaux Drôme Nord site de Saint Vallier a eu lieu le 18 novembre 2017 tout comme l'IFAS de Tournon. En effet, les deux structures se coordonnent par une direction commune depuis le 1er septembre 2017 dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais.

Le projet pédagogique innovant et porteur de nos valeurs humanistes a été expliqué aux personnes intéressées par ce beau métier de l'humain et du soin.

Une équipe pédagogique dynamique, qualifiée et bienveillante qui accompagne de manière personnalisée l'étudiant, pour mieux le guider et le suivre dans son parcours.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur notre site internet : [www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr](http://www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr)

Vous pouvez aller visiter notre page Facebook (IFAS, Institut de Formation Aide-Soignant des Hôpitaux Drôme Nord)

## Handicafé

«Favoriser le retour à l'emploi et renforcer les actions d'aides et de solidarité au personnel» : un axe phare du Projet social 2017-2021 des H.D.N. Ainsi, sous l'égide des équipes des Ressources Humaines, un Handicafé a été organisé le 17 novembre dernier, afin de présenter tous les dispositifs, aides et accompagnements qui existent. Le service des Ressources Humaines a mis à disposition de ses agents, un « Guide Personnes Ressources – Politique Handicap », afin de faciliter

la démarche des hospitaliers. Ce guide contient les interlocuteurs internes mais également les coordonnées de ses partenaires, à savoir la Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH), le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et l'Association Nationale pour la Formation permanente du Personnel Hospitalier (ANFH). Continuer à travailler est essentiel, Handicap ou pas, tous concernés !



## La sécurité des personnes est l'affaire de tous

Les différents événements dramatiques de ces dernières années au plan national ont conduit le législateur à définir une politique de sécurisation des lieux publics dont les établissements de santé.



Risques Professionnels (SPURP) et a désigné comme référent sûreté, Monsieur Renoul.

Les Hôpitaux Drôme Nord ont mis l'accent en 2017 sur la sécurité des patients, personnels et visiteurs. La Direction de l'établissement a mis en place un comité de pilotage de la Sûreté, des Plans d'Urgences et des

Le Comité de Pilotage s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a validé en septembre 2017 le PSE, Plan de Sécurisation de l'Établissement.

Les premières actions engagées ont été les suivantes

1) pour la sécurité des personnes

- développement du contrôle d'accès aux différents bâtiments des sites des HDN
- port du badge avec photo obligatoire pour l'ensemble du personnel
- réalisation d'une analyse de vulnérabilité des sites
- renforcement de la coopération avec les forces de sécurité intérieure

2) pour la sécurité des données informatisées des patients

- remplacement des équipements informatiques qui n'ont plus le bon niveau de sécurité (plus de 150 PC remplacés en cette fin d'année)

• mise en place de pare feu plus performants

D'autres actions vont être menées dès janvier 2018

- sensibilisation de l'ensemble des personnels grâce au quart d'heure sécurité : Monsieur Renoul, interviendra dans chaque unité lors de la relève pour rappeler aux personnels la conduite à tenir en cas de menace
- mise en œuvre du plan de sécurisation d'établissement



## Dictée numérique & reconnaissance vocale

Dans le cadre de leur politique de modernisation, les Hôpitaux Drôme Nord, à partir de janvier 2018, vont mettre en place la dictée numérique et la reconnaissance vocale. Le service de cardiologie-médecine polyvalente s'est porté volontaire, pour être pilote sur la démarche et tester le logiciel, tant au niveau du service d'hospitalisation, 5ème étage, que des consultations au rez-de-chaussée.

3 médecins ont demandé à expérimenter la reconnaissance vocale : Dr Fillod, Dr Pechuzal et Dr Yague-Sasou. Les 6 autres praticiens seront quant à eux équipés de la dictée numérique (Dr Chiriac, Dr Kamga, Dr Lungu, Dr Michelon, Dr Richet, Dr Vial).

La dictée numérique permet de conserver une activité de frappe par des secrétaires. La différence

est que les secrétaires et les médecins n'auront plus à manipuler de cassettes ou de microphones mobiles. Une multitude de postes informatiques seront équipés de microphones filaires, grâce auxquels les médecins pourront enregistrer leurs comptes-rendus et instructions. Les fichiers sons numériques seront disponibles instantanément, pour les secrétaires sur le serveur informatique.

La reconnaissance vocale, quant à elle, permet de gagner du temps de frappe. En effet, le texte dicté par le médecin s'écrit aussitôt sur l'ordinateur, devant les yeux du médecin, qui peut à sa convenance :

- Faire les corrections en direct, de manière autonome

- Transférer le texte à la secrétaire, qui pourra écouter le fichier son, corriger si nécessaire le document et le mettre en forme

Ainsi, les objectifs majeurs de ce changement de pratiques sont d'ordre :

- Qualitatif : pour améliorer la prise en charge des patients et de leurs familles
- Juridique : pour répondre aux exigences réglementaires, notamment en ce qui concerne le délai de rendu des documents d'hospitalisation, de consultations et opératoires
- Organisationnel : pour améliorer les conditions de travail et répondre aux professionnels libéraux

## Semaine nationale de la sécurité des patients



L'édition 2017 de cette opération annuelle de sensibilisation avait pour objectif de promouvoir les partenariats entre usagers et professionnels de santé ! Objectif réussi aux H.D.N ! 88 professionnels de santé et 153 usagers sensibilisés ! Bravo aux équipes et aux représentants des usagers (et à nos mannequins irréprochables, Mesdames Smith & Martin !)

► ZOOM :

## Nouveau bâtiment



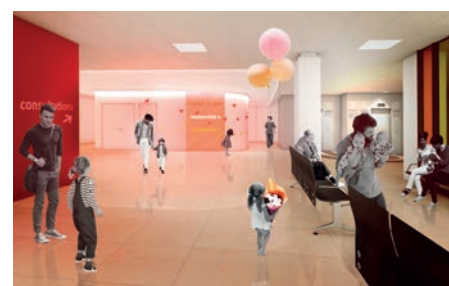
Quelques semaines après la pose de la 1ère pierre du nouvel EHPAD de Romans, les Hôpitaux Drôme Nord poursuivent leur dynamique de modernisation, avec la pose de la 1ère pierre d'un nouveau bâtiment, qui comprendra la nouvelle maternité, le nouveau service de pédiatrie-néonatalogie, un plateau de consultations, le nouveau bloc opératoire, ainsi que le nouveau plateau de chirurgie ambulatoire et d'endoscopie.

Cette modernisation immobilière va permettre aux Hôpitaux Drôme Nord de mieux répondre aux besoins de leur zone de soins de 170 000 habitants, et de conforter la présence de spécialités médicales,

Ce nouveau bâtiment comprendra une maternité de 25 lits avec 21 chambres individuelles, très fonctionnelles, mais qui surtout par leur organisation et leur décoration éminemment chaleureuse, permettront aux parturientes de se sentir plus chez elles qu'à l'hôpital.

Rappelons que la maternité des Hôpitaux Drôme Nord est la deuxième maternité du Territoire avec 1 100 accouchements par an, 15 000 consultations assurées à Romans et à Saint-Vallier par 6 praticiens hospitaliers, 30 sages-femmes et des internes aidés par 4 secrétaires, 26 auxiliaires de puériculture et 1 agent hospitalier.

2 sages-femmes libérales y exercent également par convention pour certaines référentes du Territoire.



## Résultats de la certification V2014 et poursuite de la démarche !

Les Hôpitaux Drôme Nord sont certifiés avec obligation d'amélioration, affichage C. Une évolution très positive : d'une décision de non certification E, nous sommes donc passés à un niveau de décision C, certification avec obligation d'amélioration sur les thématiques droit des patients et gestion des déchets. Nous avons levé nos 5 réserves. Le suivi des obligations d'amélioration est obligatoire.

La décision de la HAS notifiée le 14 novembre 2017 nous indique que notre établissement est tenu de réaliser un compte qualité supplémentaire dans le cadre du suivi des deux obligations d'amélioration dans un délai de 6 mois. Il sera ré-adressé à la HAS le 14 mai 2018.

Il portera sur les deux obligations d'amélioration droit des patients et gestion des déchets définies dans le rapport de certification ainsi que sur la thématique « Management de la Qualité et des Risques ».

### Thématiques avec aucun écart constaté

- ⇒ Management stratégique gouvernance
- ⇒ Management de la PEC du patient en imagerie interventionnelle
- ⇒ Management de la PEC du patient en endoscopie
- ⇒ Management de la PEC en salle de naissance
- ⇒ Prise en charge des urgences et des soins non programmés

### Pour l'ensemble des thématiques

Les actions institutionnelles de l'ensemble des thématiques constituent le PAQSS institutionnel 2017-2021 (avec intégration des NC et PS de la certification)  
Diffusion au 17 janvier 2018 après validation au COPIL QGDR.

Le pilote de processus désigne un responsable pour chaque action institutionnelle avec priorité aux actions à mener dans les 6 mois, liées aux obligations d'amélioration ainsi que sur la thématique Management de la Qualité et des risques.

Le responsable de l'action constitue un groupe de travail pour mener à bien l'action institutionnelle en intégrant les professionnels de terrain et un représentant des usagers.

L'action institutionnelle est déclinée en action(s) opérationnelle(s) avec indicateurs de suivi;  
La mise en œuvre effective est assurée par :

cadre de santé,  
cadres administratifs,  
Cadres techniques

Direction des Soins et  
de la Qualité

Direction des Services  
techniques, écono-  
miques et logistiques

DRH

Direction du Système  
d'Information

**Le Suivi de l'avancée des plans d'actions opérationnels est assuré par le COPIL QGRS en présence du pilote et/ou du responsable de l'action**

7

### Calendrier poursuite de la démarche :

**Décembre / 15 janvier 2018 : Alimentation du Compté qualité par les pilotes de processus :** intégrer obligatoirement les risques (NC-PS) identifiés dans le rapport définitif de la HAS pour les thématiques droit du patient, gestion des déchets et également sur la thématique management de la qualité et des risques. Nommer un responsable d'action avec échéance de réalisation au 14 mai 2018. Validation et suivi du plan d'actions en COPIL Qualité et Gestion des Risques (QGRS).

**15 janvier / 30 avril 2018 : Résolution effective des NC et PS pour les 2 obligations d'amélioration ainsi que sur la thématique management de la qualité et des risques.** Le responsable d'action constitue un groupe de travail pour décliner un plan d'action opérationnel permettant de satisfaire à l'obligation d'amélioration (NC-PS). Réalisation d'un point d'étape au COPIL QGRS (février, mars et avril 2018). Action à réaliser avant le 30 avril 2018 mise en œuvre, assortie d'indicateurs de suivi.

**14 mai 2018 : Envoi à la HAS du compte qualité supplémentaire :** analyse du compte qualité par la HAS pour prise de décision : la HAS décide de lever des obligations d'amélioration sur le seul fondement des actions inscrites et réalisées au compte qualité supplémentaire et décide d'une certification avec ou sans recommandation ou la HAS décide d'une visite de suivi sur les obligations d'amélioration à défaut de résolution effective.

Directeur de la publication : **Jean-Pierre COULIER**

Ont participé à ce numéro : Anne CHAMEL, Dr Nicolas GALLO, Christelle MOREON, Agnès BELERY, Laure CUOO, Myrtille REYNIER, Karine BEDOLIS, François RENOUL, Gilles CHAMBRY, Jennifer RIFFAULT, Catherine CORNU, Silvia BAVEREY, Nathalie BEGOC, Chantal MEJEAN, Marine CLERGEAU

Conception, réalisation FP Mercure 04 75 02 19 34